

UNIVERSITE DE LOME



DOMAINE	ETABLISSEMENT	GRADE	MENTION
Sciences de l'Homme et de la Société	Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société	Licence	Sociologie

UE	CODE	CREDIT	SEMESTRE	ENSEIGNANT
Histoire de la sociologie : Les Précurseurs	SOC 101	4	I	Dr. KPOTCHOU Koffi Mail : kpotchou@gmail.com

Support de cours

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours porte sur les racines lointaines de la sociologie. Il s'intéresse aux réflexions sociopolitiques innomées reposant sur un mélange d'éthique, la philosophie, la religion et les prénotions scientifiques en questionnant trois moments historiques : d'abord, la philosophie antique (idée de société chez Platon et Aristote) ; ensuite, le théocentrisme du Moyen-Age (Saints Augustin et Thomas d'Aquin, Ibn Khaldoun entre autres) et enfin la pensée sociale et politique aux temps modernes (un foisonnement extraordinaire d'idées essentiellement inspirées par la raison : Kant, Montesquieu, Rousseau, etc.).

PRISE DE VUE

La sociologie est l'étude de la réalité sociale dans toutes ses dimensions. Ce qui est généralement accolé à cette définition relève des auteurs et des objets de leurs études.

La sociologie s'est consacrée, dès sa naissance et au cours de son évolution, à préciser son objet d'étude, à savoir l'homme, la société, la réalité sociale, les faits sociaux, etc. mais également et surtout à se donner une méthode pour prouver sa scientificité.

Aujourd'hui, le débat classique sur cette scientificité est clos et la science sociologique s'est, au fil des temps, spécialisée afin de mieux cerner son objet à caractère multidimensionnel.

Avant que la sociologie ne devienne une science à part entière, elle correspondait à une réflexion sociopolitique innommée : mélange d'éthique, philosophie, religion et prénotions scientifiques. Ce sont des approches préscientifiques à valeur normative. Ces approches ont engagé les scientifiques dans ce nouveau champ d'étude et vont développer des classifications des régimes, théorie des successions de ces régimes, des concepts que la sociologie s'est réappropriée. La discipline repose sur un héritage philosophique et humaniste qui couvre l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle.

C'est avec les Grecs de l'Antiquité, alors, qu'un système inédit de participation à la vie politique voit le jour : la démocratie. Simultanément, naît une pensée philosophique libre et critique sur la société. Mais ces réflexions qui produisent des principes nouveaux d'intelligibilité de la réalité sociale adoptent une position normative pour dire ce qui doit être. Une telle position est étrangère à l'esprit de ce qui constituera ultérieurement le point de vue sociologique.

En fait, qu'est-ce que l'histoire de la sociologie ?

L'histoire est le récit d'actions, d'événements ou de travaux relatifs à une époque, à une société et qui sont jugés digne de mémoire.

Le mot sociologie est construit à partir de la racine latine **Socius** qui veut dire société et du grec **Logos** signifiant le savoir. La sociologie est donc définie comme la science de la société.

Le terme Sociologie a été créé en 1839 par Auguste Comte dans son *Cours de philosophie positive*. En réalité, c'est à contrecœur que ce néologisme (nouveau mot) a été introduit par Comte. En effet, A. Comte avait envisagé tout d'abord d'appeler « Physique sociale » la science de la société. Mais, quelques mois avant lui, un savant belge, Adolphe Quetelet, mathématicien et astronome, s'est approprié lui aussi le terme de « physique sociale » pour l'appliquer à une nouvelle science, notamment l'étude statistique des populations humaines.

L'intérêt de ce support de cours est d'aider les étudiants à faire la genèse de la sociologie. A la fin du cours, l'apprenant est amené à :

- **retracer les grands événements qui ont marqué la naissance de la sociologie ;**
- **retenir les noms des principaux précurseurs de cette discipline ;**
- **tirer les leçons contenues dans les réflexions développées par les différents auteurs ;**
- **faire usage de la raison pour expliquer un fait social plutôt que sa croyance.**

CHAPITRE PREMIER

LES PRECURSEURS ANTIQUES

Au V^e siècle avant Jésus-Christ (J-C), les sophistes sont, en Grèce, les premiers à faire des réflexions sur l'organisation des hommes en société. En son sens premier, le terme de sophisme désigne ceux qui détiennent la compétence et la sagesse (Sophia en grec). Progressivement, le mot a évolué et sert à qualifier des intellectuels tels que Gorgias, Hippias ou Protagoras qui professent, de cité en cité, l'art de la persuasion par la parole.

Les sophistes fustigent l'esclavage et usent abondamment de l'arme critique. Doutant de l'existence des dieux, ils tiennent la justice et toute l'institution qui concourt au maintien de l'ordre social pour une simple convention humaine. Ce refus de la transcendance s'exprime à travers la déclaration suivante : « L'homme est la mesure de toutes choses ».

Platon et Aristote opposeront des critiques aux sophistes.

Par ailleurs, dès l'Antiquité, des auteurs se sont penchés sur le problème du regroupement des hommes en société, en expliquant les raisons qui poussent à ces regroupements. Nous ne voulons pas insinuer que la sociologie est une science vieille comme le monde. Nous voulons simplement expliquer le fait que la vie sociale est un fait bien connu depuis longtemps même si on ne lui a appliqué un traitement scientifique que très tardivement.

1.1. PLATON (427-348 av. J-C)

Le philosophe Platon apparaît sur la scène historique après la chute de la démocratie athénienne. Marqué par les turbulences politiques de son époque et par la condamnation à mort de Socrate, son maître, il cherche avant tout le

moyen de parvenir à la cité idéale, modèle de société qui échappe, selon lui, au désordre et à l'usure du temps.

Il rédige *La République*, ouvrage dans lequel il expose les moyens d'atteindre son objectif. Jusqu'à sa mort, Platon reste animé du souci de l'ordre. Dans les *Lois*, œuvre de vieillesse, il donne un ensemble d'indications plus détaillées encore aux fins de réaliser le type de société qu'il juge parfaite.

L'apport de Platon ne se réduit pas à ces deux ouvrages. Il a laissé beaucoup d'autres écrits dont un nombre important sous forme de dialogues : *Apologies de Socrate*, *Protagoras*, *Le Banquet*, etc.

Dans le souci d'instituer une pédagogie politique, Platon fonde l'Académie, une école destinée à former des hommes d'Etat.

L'originalité de Platon est de soutenir qu'il existe un monde des Idées, monde stable et parfait dont la réalité n'est que le reflet changeant. Par réminiscence, les hommes bénéficient de l'expérience d'une vie antérieure, celle d'une âme immortelle et immatérielle tombée dans un corps et qui a bénéficié de la contemplation des Idées du Bien et du Beau.

Dans ce monde des Idées, se trouve la justice en soi, principe sur lequel les hommes doivent se fonder au cours de leur vie terrestre pour bâtir une cité idéale et assurer le salut de leur âme. L'organisation de la cité n'est donc plus, comme chez les sophistes, affaire d'opinion mais de techniques. « *Nul n'entre ici s'il n'est géomètre* », telle était la formule gravée au fronton de l'Académie. Avec Platon, la politique bascule de la philodoxie (amour de l'opinion) vers la philosophie qui signifie « amour de la sagesse ».

Le point commun des différentes réflexions politiques que l'on trouve dans les dialogues est la question de savoir ce que doit être une vie commune. La politique est alors conçue comme une technique qui, dans un territoire donné, et face à des éléments hétérogènes, doit prendre soin de réaliser l'unité de la cité, en la dotant d'un régime politique (Constitution). Ce soin de l'unité, c'est la philosophie, et le philosophe est celui qui, de droit, doit gouverner la cité.

La recherche de ce régime constitue l'essentiel de *La République* et des *Lois*. Cette recherche écarte d'emblée toutes les formes de cités existantes, tant démocratiques qu'aristocratiques : les dissensions qui marquent en effet les cités réelles, dissensions entre des partis, entre des classes, sont aux yeux de Platon un symptôme de corruption, et l'on ne saurait donc tenir pour politiques des régimes qui ne peuvent parvenir à faire vivre ensemble des citoyens.

Dans *La République*, Platon est engagé dans la recherche d'une définition de la justice. Cherchant cette définition au niveau de la cité, il étudie la répartition des fonctions en son sein, pour montrer que le meilleur régime ne dépend pas tant de tel groupe de la cité, que de l'exercice approprié de chaque fonction dans la cité, considérée comme un tout. La cité juste est ainsi composée de trois groupes, les gouvernants, les gardiens et les producteurs. A chaque groupe correspond particulièrement une vertu, mais tous les groupes ne possèdent pas seulement une seule et unique vertu : si les gouvernants possèdent la vertu de sagesse, ils sont aussi tempérants et courageux ; les gardiens sont courageux, mais également tempérants, et puisque les gouvernants sont choisis dans ce groupe, les gardiens reçoivent aussi une éducation à la sagesse ; enfin, les producteurs, c'est-à-dire le plus grand nombre, possèdent la vertu de tempérance.

Dans les *Lois*, Platon fait discuter plusieurs vieillards sur la valeur de la constitution de plusieurs cités. Cherchant les meilleurs moyens d'inculquer les vertus, Platon parle notamment des vertus éducatives.

Dans *La République*, Platon décrit la manière dont on passe d'un régime politique à un autre. Cet enchaînement n'a pas, pour Platon, une valeur historique : il s'agit de présenter une succession essentiellement logique. Platon en distingue donc cinq :

- L'aristocratie, le gouvernement des meilleurs, est le seul régime parfait selon lui. Il correspond à l'idéal du « philosophe-roi », qui réunit

pouvoir et sagesse entre ses mains. Ce régime est suivi de quatre régimes imparfaits :

- la timocratie, régime fondé sur l'honneur ;
- l'oligarchie, régime fondé sur les richesses ;
- la démocratie, régime fondé sur l'égalité ;
- la tyrannie, régime fondé sur le désir ; ce dernier régime marque la fin de la politique, puisqu'il abolit les lois.

1.2. ARISTOTE (384-322 av. J-C)

Aristote fut élève et disciple de Platon à l'Académie. Fondateur, lui aussi, d'une école dénommée le Lycée, Aristote a produit une œuvre pléthorique qui aborde des domaines multiples comme la logique, la physique ou encore la biologie. Ce sont surtout les ouvrages de morale et de politique qui nous intéressent ici. Il s'agit de l'*Ethique à Nicomaque* et de *La Politique*.

Aristote prend ses distances avec Platon en refusant la pertinence de toute opposition entre monde sensible et monde des Idées. En effet, pour Aristote, il n'y a pas lieu de séparer forme et matière, âme et corps et de se mettre en quête d'une justice idéale. Par-delà la complexité du réel, l'essence des choses est saisissable grâce à la recherche de leur finalité et non de principes perdus dans le ciel des Idées.

Aristote définit l'homme comme un être doté de raison, en quête de bonheur terrestre. Pour parvenir à ce but, l'homme doit faire montre de vertu en menant une vie modérée, parfaite et indépendante. Grâce à la volonté, la raison et l'éducation, cet idéal n'est réellement atteint qu'au moment où la vertu est devenue une véritable habitude, sorte de seconde nature qui gouverne spontanément et au mieux nos actions.

Aristote estime que l'homme est né avant tout pour vivre en société : c'est un « animal politique ». Doté de la parole, l'homme est apte à délibérer avec ses

semblables de façon à dire le juste et l'injuste, à se donner des règles de vie en commun, à chercher de concert le meilleur régime. L'amitié et la recherche du bien vivre ensemble fondent toute communauté politique.

A la différence de Platon, Aristote est persuadé qu'il n'existe ni système politique parfait en soi ni règles optimales de vie en société. Aristote pense que trois régimes politiques sont acceptables : il s'agit de la démocratie, de l'oligarchie et de la monarchie. Selon lui, ces trois régimes s'écartent de la tentation tyrannique.

Démocratie : gouvernement du peuple par le peuple, respect des lois, d'où justice sociale.

Oligarchie : régime politique dans lequel la souveraineté appartient à une classe restreinte de privilégiés.

Monarchie : régime politique dans lequel le chef de l'Etat est un roi héréditaire.

Tyrannie : gouvernement absolu, arbitraire et cruel.

Aristote érige la politique en science reine. Mais il reste prisonnier d'une philosophie qui fait de la nature un modèle absolu pour l'organisation sociale. Pour Aristote, l'organisation sociale doit respecter l'étalon de la nature et il se trouve que naturellement, l'homme est dominateur et la femme portée à la subordination. C'est au nom de ce même principe que le philosophe Aristote se refuse à condamner l'esclavage qui touche, selon lui, les hommes naturellement inférieurs.

Concernant la vie sociale, l'analyse d'Aristote part de la réalité la plus simple possible. La question abordée se présente ainsi :

Comment expliquer les conduites des hommes ?

L'auteur part de cette constatation que les hommes ont une tendance naturelle à se regrouper. Cette tendance qu'il nomme la *philia* exprime la solidarité innée chez l'homme.

Placer un homme dans la forêt ou dans la brousse la plus dense, il manifestera toujours une curiosité presque instinctive à chercher l'origine de la fumée qui perse là-bas, à comprendre d'où vient le bruit qu'il entend et qui est caractéristique de la présence de son semblable dans cet environnement.

Un homme dans le désert guettera tous les signes qui indiqueraient la présence de son semblable

Tout cela parce que l'homme se sent naturellement attiré par solidarité vers l'homme. La *philia* identifiée par Aristote est la tendance à la solidarité qui pousse irréversiblement l'homme à passer du désir de s'assembler, à l'acte de former des groupes plus ou moins conscient. C'est ainsi que la *philia* débouche sur la *coïnonia* qui représente les groupes particuliers. Exemple de groupes particuliers : clans, lignages, familles, tribus, etc.

Les cellules sociales primaires (la *coïnonia*) elles-mêmes sont une étape dans l'organisation des hommes en société. Elles ne peuvent être stables que si une entité homogène plus solide les coiffe pour maîtriser les tendances naturelles à la dislocation.

Ainsi, les *coïnonia*, à leur tour, fondent la *politeia*, c'est-à-dire l'Etat et ses institutions. C'est cette dernière entité, la *politéia* qui est chargée d'appliquer les *nomos* (normes), les règles que les hommes, en quête de leur solidarité, se donnent.

Pour Aristote, la *nomos* est l'ensemble des coutumes, des règles, des usages, et du droit. Cette analyse d'Aristote n'est pas l'unique tentative connue d'appréhender la réalité sociale, et même de comprendre les formes de la sociabilité, c'est-à-dire les manières dont les hommes vivent quotidiennement leur solidarité.

Après la Grèce, ce fut le tour de Rome d'apporter ses contributions à l'histoire occidentale. Mais victime d'invasions barbares, l'Empire romain n'a produit aucune réflexion politique originale. Sur le plan intellectuel, on peut retenir quelques penseurs.

CHAPITRE DEUXIEME

LE THEOCENTRISME DU MOYEN-AGE

2.1. SAINT AUGUSTIN (Evêque) (354-430)

Afin de réfuter les thèses païennes qui imputent la chute de Rome à une adhésion progressive au christianisme, l'Evêque Saint Augustin rédige, entre 412 et 426, la *Cité de Dieu*. Persuadé que seule la foi sauve (et non les œuvres), Saint Augustin s'oppose fortement à l'immixtion religieuse dans la vie politique et sociale.

Le cœur de la démonstration de Saint Augustin dans la *Cité de Dieu* se trouve ailleurs. Il s'agit d'une opposition entre deux sociétés d'hommes : la cité terrestre et la cité de Dieu. Dans la cité terrestre, les hommes vivent dans le péché et la dépendance mutuelle, cultivent appétit, violence et amour d'eux-mêmes au mépris de Dieu. La cité de Dieu est une cité cosmopolite où les hommes vivent dans l'amour exclusif de Dieu, la foi et l'humilité. Au nom de cette seconde forme de vie, Saint Augustin prône le détachement des affaires du monde terrestre et l'observance stricte des règles (même si elles sont injustes) et des institutions existantes.

La *Cité de Dieu* constitue un élément important pour la pensée et la pratique politique du Moyen-Age. De la doctrine augustinienne dérive par exemple la théorie du Pape Grégoire le Grand (540-604) qui reconnaît l'existence sur terre de deux types de pouvoir délégués par Dieu : l'un spirituel dévolu aux autorités ecclésiastiques qui ont toute la puissance dans le domaine religieux ; l'autre, temporel, revenant au roi qui dispose de ses sujets comme il l'entend.

A la suite de l'invasion de l'Empire romain par les barbares (étrangers), la période qui court entre le V^e et le X^e siècle se caractérise essentiellement par la ruine, l'émiettement des villes et une forte croissance de l'insécurité. Les activités industrielles et commerciales chutent pour laisser place à une société à nouveau rurale et en voie de christianisation. Dans ce grand mouvement défavorable à la production d'idées nouvelles, l'Eglise constitue la seule force de culture restante (conservation de la langue latine, développement des monastères).

Du XI^e jusqu'au début du XIV^e siècle, on assiste à une réelle renaissance et à des bouleversements intellectuels, économiques et politiques. La relecture des œuvres d'Aristote va bousculer la doctrine chrétienne dans ses fondements (idéaliste et ascétiques). Les principes de la connaissance sont, eux aussi, ébranlés : l'expérimentation et les mathématiques passent en sciences au premier rang de l'excellence méthodologique. Sur le plan économique, la prospérité liée à l'essor des techniques agricoles nouvelles, du commerce et de la pratique du prêt à intérêt témoigne de la rigueur de la cité terrestre (de Saint Augustin).

2.2. SAINT THOMAS D'AQUIN (1225-1274)

Toutes les mutations survenues dans l'histoire occidentale ne manquent pas de susciter des interrogations au sein de l'Eglise. Ainsi, à la demande du Pape, Saint Thomas écrit la *Somme théologique* qui servira de nouveau fondement doctrinal. En effet, dans cette œuvre, Saint Thomas réaffirme d'abord le principe de Dieu créateur et s'applique à donner de nouvelles preuves théoriques de son existence. A l'instar d'Aristote, il ne dissocie pas le corps de l'âme et reconnaît l'intérêt d'une analyse rationnelle de la vie sociale. Mais, parce que Dieu est celui qui a fondé la nature, cette analyse, selon lui, doit être placée sous la dépendance des principes de la théologie (surnaturelle).

Sur le plan politique, Saint Thomas reconnaît la monarchie comme le meilleur des régimes car elle assure, comme Dieu, l'unité dans la multiplicité, et il revendique la supériorité de la théologie sur la politique, la soumission des rois aux prêtres.

Comme on peut le constater, la pensée occidentale reste, avant la Renaissance, fortement soumise à la théologie chrétienne. Mais que se passe-t-il dans l'Islam ?

2.3. IBN KHALDOUN (1332-1406)

Cet auteur est considéré comme un grand précurseur des sciences de la société. En effet, il se refuse surtout à défendre un quelconque point de vue normatif et il écrit : « *l'histoire a pour véritable objet de nous faire comprendre l'état social de l'homme, c'est-à-dire la civilisation* » (cité par G. Bouthoul, 1958). Sans lier les sociétés à un quelconque principe constitutif qui les transcenderait, Ibn Khaldoun a bâti une véritable science sociale en appliquant les mathématiques à l'organisation humaine.

CHAPITRE TROISIEME

LA PENSEE SOCIALE ET POLITIQUE AUX TEMPS MODERNES

3.1. Le siècle des Lumières et la naissance du principe de la raison

En Europe, le XVIII^e siècle a été marqué par un foisonnement extraordinaire d'idées essentiellement inspirées par la raison. Mais c'est désormais une raison épurée de toute conception mythique et métaphysique du monde. Il n'est plus question de confondre raison et Dieu, et c'est l'homme qui devient le centre du monde. Le développement d'idées nouvelles a fait acquérir au XVIII^e siècle, le nom glorieux de siècle des Lumières.

En effet, selon Emmanuel KANT, le réel s'exprime dans le phénomène, la connaissance dans l'expérience. La vérité n'existe plus, à proprement parler, que construite par l'homme. Kant écrit : « *aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières* ».

Le siècle des Lumières explique l'intérêt porté aux méthodes et systèmes de connaissance. La raison scientifique s'emploie à formaliser le réel au travers des filtres mécanistes, et grâce à l'importation des schémas de la physique newtonienne, la société devient une mécanique que l'on peut monter et démonter en esprit. Ces idées qui ont progressivement conduit à la révolution française de 1789 ont été développées par d'éminents auteurs.

3.1.1. Charles Louis de Secondat de MONTESQUIEU (1689-1755)

Selon Montesquieu dans *De l'Esprit des lois*, la réalité sociale est ordonnée et obéit à une logique. Mais cette connaissance n'est pas affaire de foi ou de morale. L'intelligence du monde social suppose d'abord qu'on abandonne définitivement toute croyance en un dessein providentiel au profit d'une analyse des causes qui mettent en forme le monde social. Il s'agit de décrire ce qui est et non ce qui doit être. Il écrit : « *J'ai d'abord examiné les hommes et j'ai cru que dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leur fantaisie* ».

Parce qu'il se démarque de tout point de vue normatif, Montesquieu est considéré comme un grand précurseur de la sociologie. Par ailleurs, dans *De l'Esprit des lois*, Montesquieu insiste sur l'environnement dans l'explication des faits sociaux. En effet, pour lui, les faits sociaux, économiques, culturels et juridiques sont dépendants les uns des autres. Cette tentative de prise en compte de l'environnement est annonciatrice des travaux ultérieurs de Durkheim.

Pour Montesquieu, la réalité sociale n'est pas arbitraire, elle s'explique. Sa logique n'est pas le fruit d'un décret divin, elle peut être mise à nu par la raison humaine. En sciences physico-chimiques, cette conclusion s'impose au début du XVIII^e siècle mais elle est loin d'être admise dans les disciplines humaines ; elle fera son chemin avec le siècle des Lumières. *De L'Esprit des Lois* constitue un tournant décisif de cette évolution, car Montesquieu ne cherche pas seulement à démontrer la possibilité théorique de penser rationnellement le monde, mais il commence à exercer pratiquement cette rationalité dans l'analyse d'un monde social multiple et divers. Certains auteurs affirment que « *la Sociologie ne serait pas ce qu'elle est s'il n'y avait pas eu Montesquieu, Durkheim et Weber* ».

Parce qu'il affirme que la connaissance des sociétés est affaire de science et non de croyance, Montesquieu fait figure aujourd'hui de véritable précurseur de la sociologie. A ses côtés, mais sur un autre plan, il y a aussi Jean-Jacques Rousseau.

3.1.2. Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778)

Dans *Du Contrat social* (1762), Rousseau constate que bien que la société soit l'agent principal de corruption de l'homme, il est nécessaire de discipliner la vie sur terre pour permettre aux citoyens de vivre dans une paix relative. Pour cela, il suggère que *tous* les citoyens aliènent une partie de leur souveraineté au profit de la volonté générale, chargée de canaliser les excès individuels.

Lors du contrat social, l'individu doit céder tous ses droits au souverain qui n'est que le peuple lui-même. Dans ce mouvement, l'homme gagne une liberté civile totale. La conséquence politique d'une telle aliénation contractuelle est importante : la loi édictée par tous et pour tous n'apparaît plus comme le produit d'un particularisme mais comme l'expression de la volonté générale. Cette volonté générale, manifestation de l'intérêt public, est supérieure aux volontés particulières, aux intérêts égoïstes.

Rousseau déduit de ce schéma la conception idéale d'organisation politique qui demeure la plus fidèle à la souveraineté du peuple. Pour cela, beaucoup d'auteurs considèrent *Du contrat social* comme l'un des premiers traités de sociologie politique.

3.2. Les trois révolutions et la naissance de la sociologie

Le XIX^e siècle est caractérisé par la nécessité de penser de façon neuve une nouvelle société qui est en train de naître. La révolution française et toutes

les tentatives révolutionnaires du XIX^e siècle ont déstabilisé l'Europe. Les progrès rapides de l'industrialisation stimulés par l'exemple anglo-saxon introduisent des transformations profondes. Par ailleurs, le développement des sciences de la nature fournit de nouveaux modèles de pensée.

3.2.1. La déstabilisation politique

La sociologie est née dans une période (1815-1918) marquée par de profonds bouleversements politiques et militaires. La société de l'ancien régime reposait sur l'existence de trois ordres : la Noblesse, le Clergé et le Tiers-Etat et une royauté héréditaire. Une nouvelle classe politique, la bourgeoisie, conteste l'ancien régime et essaie de mettre en place un ordre politique plus égalitaire.

De nombreuses révolutions (1830-1848) se font à l'échelle européenne, mais les répressions policières n'empêchent pas le développement des mouvements politiques contestataires. Les régimes les plus divers naissent et s'effondrent en France, en Allemagne et en Autriche.

En France, en particulier, les régimes les plus opposés se sont succédés : un empire, deux royautés renversées par des révolutions, une république éphémère qui procède par suffrage universel (1848), un nouvel empire, puis une république qui dure jusqu'à la grande guerre.

Certains sociologues comme Saint Simon, Comte et Durkheim, partisans d'un ordre social stable, verront à travers l'affrontement des idéologies antagonistes les signes d'une fragilité des sociétés, d'une pathologie de l'organisme social.

3.2.2. La révolution industrielle

Si la France a joué un rôle éminent dans la diffusion des idées politiques révolutionnaires, l'Angleterre de son côté a exporté sur le continent le mode de production industriel qui allait si profondément transformer l'organisation du

travail. Laboratoire expérimentant les nouvelles techniques de production et de gestion de la main d'œuvre, elle découvre l'économie politique et ses lois dont la sociologie devra tenir compte. Progressivement naît un prolétariat urbain mouvant et revendicatif et les autorités cherchent de plus en plus à contrôler les mouvements en traquant, en emprisonnant et en expulsant les meneurs.

Un véritable esprit industriel se propage dont les effets dévastateurs se font sentir au sein des populations laborieuses : déqualification brutale du geste artisanal, division du travail, exploitation forcenée des travailleurs, salaires de misère qui obligent les familles ouvrières à faire travailler les enfants très tôt pour assurer la survie du groupe.

La dégradation rapide des conditions de vie des classes laborieuses soumises à une exploitation n'a pas manqué d'attirer l'attention non seulement des associations philanthropiques, soucieuses de la paix sociale, mais aussi des instances gouvernementales elles-mêmes préoccupées par les risques d'émeutes. Une fraction du capitalisme libéral s'associera à ce mouvement, consciente de la nécessité d'une réglementation politique pour éviter la baisse de rentabilité de la force de travail.

3.2.3. La révolution silencieuse : les progrès des sciences de la nature

Au XIX^e siècle se produisent des transformations radicales dans le domaine de la physique, de la chimie et de la biologie et de leur application sous forme de technologies industrielles et médicales.

Avec des instruments nouveaux, la physique poursuit sa mathématisation stimulée par les besoins de la révolution industrielle anglaise.

Mais c'est l'essor de la chimie et de la biologie qui impressionne sans doute le plus les contemporains au point que les modèles de ces deux sciences servent de paradigmes à plusieurs théories sociologiques.

3.3. Auguste COMTE : le positivisme

Auguste COMTE (1798-1857) est celui à qui revient la paternité du mot « sociologie ». Mais, ce n'est pas son seul mérite. Il est surtout connu pour être le représentant le plus rigoureux du « positivisme ». Pour ce courant de pensée, seule la connaissance scientifique des faits peut prétendre à la vérité et la sociologie doit être conçue sur le modèle de la physique. Cette position bien tranchée a fait de Comte l'interlocuteur incontournable de tous les sociologues qui, jusqu'à Weber, se sont penchés sur le statut de la sociologie.

3.3.1. Trois principes de base

Trois principes sont à la base de la sociologie de Comte.

Tout d'abord, il n'est pas possible, selon Comte, de comprendre et d'expliquer un phénomène social particulier sans le replacer dans le contexte social global auquel il appartient, pas plus qu'il n'est possible en biologie d'expliquer le fonctionnement d'un organe sans le considérer par rapport à l'organisme tout entier. Ce principe du primat du tout sur les parties s'applique à l'analyse du fait social. En effet, la société d'une époque donnée ne se comprend et ne s'explique que par rapport à l'histoire de l'humanité tout entière. La sociologie de Comte est donc une sociologie comparée dont le cadre général est l'histoire universelle.

Le second principe veut que la ligne directrice de l'histoire humaine soit donnée principalement par le progrès des connaissances. L'homme agit selon les connaissances dont il dispose : ses rapports avec le monde et avec les autres hommes dépendent de ce qu'il connaît de la nature et de la société. Ce sont les connaissances et les modes de connaissances qui sont l'élément dominant de l'histoire. Chez Comte, on ne peut parler d'un déterminisme des connaissances

mais, selon lui, il y a une cohérence nécessaire, parce que logique, entre l'état des connaissances et l'organisation sociale.

Enfin, le troisième principe est que l'homme est le même partout et dans tous les temps, par suite de sa constitution biologique et particulièrement de son système cérébral. On doit alors s'attendre à ce que la société évolue partout de la même façon et dans le même sens, et que l'humanité soit tout entière en marche vers un même type plus avancé de société.

3.3.2. La loi des trois états

Une fois posés ces trois principes, il nous est plus facile de comprendre la classification des sociétés établies par A. Comte. Dans son œuvre *Cours de philosophie positive*, Comte dit avoir découvert une loi historique : c'est « la loi des trois états » selon laquelle le progrès des sciences humaines s'accomplit à travers trois stades ou états.

3.3.2.1. L'état théologique ou fictif

L'état théologique est caractérisé par le fait que l'homme explique les choses et les événements en attribuant soit aux choses elles-mêmes, soit à des êtres ou à des forces surnaturelles et invisibles, sa propre nature, sa volonté, ses sentiments, ses passions, etc.. Lorsque c'est aux choses que l'homme prête vie et action, la pensée est dite « fétichiste », phase initiale de l'état théologique.

3.3.2.2. L'état métaphysique

Il est caractérisé par le recours à des entités abstraites, à des idées, grâce auxquelles on croît pouvoir expliquer la nature des choses et la cause des événements. On traite alors ces entités comme de véritables agents ou personnes qui remplacent les puissances surnaturelles du stade théologique.

3.3.2.3. L'état positif

Dans l'état positif, l'homme cherche, par l'observation et le raisonnement, à saisir les relations nécessaires entre les choses, les événements et à les expliquer par la formulation de lois.

L'état positif est, pour Comte, le stade supérieur auquel doivent finalement parvenir chaque homme, chaque science et l'humanité tout entière. Comte écrit : *« chacun de nous, en contemplant sa propre histoire, ne se souvient-il pas qu'il a été successivement, quant à ces notions les plus importantes, théologien dans son enfance, métaphysicien dans sa jeunesse et physicien dans sa virilité »*.

Selon Comte, le règne de la raison positive doit triompher de celui de la théologie et de la métaphysique ; c'est la seule façon d'assurer à l'histoire humaine une direction fondée, non plus sur la fiction et l'imagination qui sont caractéristiques des états théologique et métaphysique, mais sur une connaissance scientifique des lois sociales, sur la prévision et sur une action efficace. Par sociologie, Comte propose d'appliquer aux phénomènes sociaux l'adage « savoir pour prévoir, prévoir pour agir » qui assure à l'homme une certaine maîtrise de la nature.

Tels sont, selon Auguste Comte, les fondements théoriques et pratiques de la nouvelle science, la sociologie, qui a donc une double vocation : contribuer au progrès des connaissances en complétant le tableau des sciences positives, et favoriser le passage définitif de la société et de toute l'humanité à l'état positif.

3.4. Karl MARX et la sociologie

L'œuvre de K. Marx fait partie des fondements de la pensée sociologique. Elle a laissé son empreinte autour de quatre thèmes majeurs : une conception de

la société et de sa dynamique, une théorie des classes sociales, une théorie des idéologies et une théorie de l'Etat.

3.4.1. Une conception de la société et de sa dynamique

Selon Marx, le fondement de la société réside dans la vie matérielle. Par le travail, l'homme se produit lui-même et produit la société. C'est donc « dans l'économie politique qu'il convient de chercher l'autonomie de la société civile ».

La structure économique de la société est « la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale ». Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, « c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience ».

Le mode de production d'une société est composé de forces productives (les hommes, les machines, les techniques, etc.) et de rapport de production (esclavage, exploitation, métayage, salariat). Arrivées à un certain degré de développement, les forces productives entrent en conflit avec les rapports de production et c'est alors que « commence une ère de révolution sociale ».

3.4.2. La théorie des classes sociales

Marx distingue plusieurs classes sociales : la bourgeoisie industrielle, la bourgeoisie financière, la bourgeoisie commerciale, la petite bourgeoisie (les artisans, les professions libérales), la bureaucratie (fonctionnaires, militaires, etc.), le prolétariat et même un sous-prolétariat composé des exclus du système productif.

Toutes ces classes n'ont pas la même importance dans le fonctionnement du mode de production capitaliste. Selon Marx, la dynamique d'une société se joue autour d'un conflit central : la lutte des classes, entre bourgeoisie et prolétariat. La bourgeoisie, poussée par la concurrence et la soif du profit, est conduite à exploiter abusivement les prolétaires. Condamnée à la paupérisation, au chômage endémique, la classe des prolétaires n'a comme seule issue que la révolte sporadique ou la révolution. C'est cette révolution qui, selon Marx, aboutit au changement de société. La lutte des classes favorise le changement social.

L'apport de Karl Marx fut essentiel pour toutes les sciences humaines. En tant que sociologue, son originalité réside d'abord en ceci qu'il a réussi à faire de la lutte des classes, qu'il théorise mieux que ses contemporains, le moteur du changement historique. Ainsi qu'il le déclare dans le *Manifeste du Parti Communiste* (1848), écrit en collaboration avec Engels, « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes ». Les classes naissent de la diversité même des positions et fonctions que les individus occupent dans un système de production donné. Ces positions peuvent être évaluées à la lumière de deux facteurs primordiaux : le « mode de production » et les « rapports sociaux de production », qui sont des concepts forts de la doctrine marxiste. Marx partage avec quelques-uns de ses contemporains (Lamarck, Darwin, Spencer) la conviction que la vie est une lutte permanente et que l'homme doit arracher à la nature ce qui est nécessaire à sa propre existence.

3.5. Herbert SPENCER (1820-1903)

3.5.1. La loi générale de l'évolution

S'inspirant des travaux de Lamarck et de Darwin qui ont établi au XIX^e siècle le bien-fondé des théories évolutionnistes en biologie génétique, Spencer formule une loi générale d'après laquelle l'évolution de tous les corps s'opère par le passage d'un stade primitif, caractérisé par l'homogénéité ou la simplicité de la structure, vers des stades toujours plus avancés, marqués par une hétérogénéité croissante des parties, laquelle s'accompagne de nouveaux modes d'intégration de ces parties. Plus un corps comporte des parties différentes et hétérogènes et plus son organisation est complexe, plus on peut dire qu'il est avancé ou évolué. La spécialisation des organes, à la condition d'être accompagnée d'une intégration de l'ensemble, est, en effet, un facteur de progrès pour un corps, car il en résulte que celui-ci voit s'étendre son rayon d'action et se multiplier ses chances de survie dans la lutte pour la vie qui prévaut dans tout l'ordre de la nature.

Or, pour Spencer, la société doit être considérée comme un être vivant qui obéit à cette loi de l'évolution tout comme les organismes biologiques. Pour bien marquer le lien entre l'évolution biologique et l'évolution sociale, Spencer appelle la société une réalité « supra-organique », dont l'évolution peut être assimilée, à bien des égards, à celle des êtres organiques. Ainsi, après avoir montré comment sa loi de l'évolution s'applique en biologie et en psychologie, Spencer en vient finalement à appliquer la même loi au développement des sociétés.

3.5.2. Des sociétés simples et des sociétés complexes

Prenant appui sur des travaux ethnographiques, Spencer a démontré que, suivant la loi de l'évolution, les sociétés humaines furent à l'origine des petites collectivités simples, indifférenciées, homogènes et qu'elles ont évolué en devenant toujours plus complexes, plus différenciées, plus hétérogènes. Les sociétés les plus simples sont des groupes nomades, dénuées de toute organisation politique, vivant de la chasse ou de la pêche pour lesquelles ils utilisent des moyens techniques très archaïques, la division du travail étant réduite à sa plus simple expression. Les sociétés deviennent plus complexes ou plus hétérogènes dans la mesure où elles se composent de groupes différents toujours plus nombreux et qui se hiérarchisent ; l'autorité politique s'organise et se différencie, les fonctions économiques et sociales se multiplient, la production exige une division des tâches toujours plus élaborées.

CONCLUSION

Somme toute, la sociologie se met en place au cours et plus nettement à la fin du XIX^e siècle, dans un contexte marqué par l'influence conjointe des révolutions industrielle et française. Ces deux changements majeurs (l'un progressif, l'autre plus brutal) induisent un sentiment de rupture et l'émergence d'un besoin de connaissance du social. Emerge par ailleurs un besoin de comprendre le sens de ces évolutions historiques : ce questionnement sur le sens des évolutions en cours est au cœur des réflexions des auteurs comme Tocqueville, Marx et Comte.

Ce n'est toutefois qu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle que la sociologie se constitue véritablement comme discipline. En Europe, on identifie généralement Emile Durkheim en France et Max Weber en Allemagne comme les deux « pères fondateurs » de la sociologie. Mais au début du XX^e siècle, une autre tradition sociologique prend aussi naissance aux Etats-Unis, sur une base plus empirique.